



SAISON 2023 /2024

Règlement intérieur VSF HANDBALL

Licence:

- Je ne peux pas jouer ou m'entrainer sans avoir une licence (en dehors des périodes de découvertes du handball).
- Les membres adhérents doivent s'acquitter du montant annuel de cotisation.
 Le club accepte les paiements par chèques, espèce, coupons sports, ANCV.
 - Il y a également possibilité de payer en deux ou trois fois en notifiant la date d'encaissement souhaitée au dos des chèques (les chèques seront remis en même temps lors de l'inscription).
- o Aucune licence ne sera délivrée avant le paiement de celle-ci.

Règlements :

 Je respecte les règlements, sportifs et arbitraux définies par la FFHB, Ligue des Pays de la Loire et Comité Départemental (72).

Installations Sportives :

- Les joueurs, dirigeants et parents, sont tenus de respecter les installations ainsi que leur environnement mis à disposition par la ville de la Ferté-Bernard et du VSF Handball, tant au club qu'en déplacement.
- L'entretien et le nettoyage des gymnases et locaux mis à la disposition du club sont sous la responsabilité de la municipalité. Toutefois, chaque adhérent est responsable et participe à la propreté du gymnase comme des vestiaires en ramassant ses déchets (bouteilles, pansements, papier, etc...)

Le code de bonne conduite :

- Je respecte mes camarades de jeux, adversaires, arbitres, dirigeants et spectateurs.
- Je bannis tous comportements irrévérencieux et antisportif.

- En tant que spectateur je suis présent pour supporter les joueurs et non pour manager ou arbitrer.
- L'utilisation du téléphone portable dans les vestiaires est interdite, à chacun de veiller au respect de cette règle. Celui-ci doit se tenir dans votre sac de sport, pour toute utilisation celle-ci doit se faire à l'extérieur du vestiaire.

· Amende et sanction :

- En cas d'amende, ou sanction infligée à mon encontre je m'engage, à payer la somme et à l'assumer.
- Le bureau directeur se garde le droit de réviser la sanction suivant la nature et le degré de la faute commise, pouvant engendrer une suspension plus importante.

Vie associative :

- Je m'investirai dans la vie associative du VSF HANDBALL.
 Pour chaque rencontre, nous avons besoin de bénévoles pour nous aider (table de marque, accueil des équipes, responsable de salle, buvette, goûter
 - ...)
- Participation aux différents événements du club (loto, repas club, ventes diverses...)
- Au cours de la saison, les parents seront sollicités pour assurer bénévolement des déplacements des équipes jeunes. Les déplacements font appel au covoiturage, le conducteur doit être assuré pour le transport de personnes, et s'engage à respecter le code de la route (assurance en cours de validité, validité du permis de conduire, port de la ceinture de sécurité ...).

Je soussigné M ou Mme	
Mettre la mention « Lu e	et approuvé »

Date + signature du licencié + visa des parents pour les mineurs